

LE BUDGET COMMUNAL 2024

Le budget primitif 2024 a été adopté à la majorité en conseil municipal du 27 mars 2024. Il s'élève à 2,97 M€ : 1 885 356,62 € pour la section de fonctionnement et 1 087 880,71 € pour la section d'investissement.

Ce budget se définit par une feuille de route constante et claire :

- Maintenir un service public de qualité
- Améliorer durablement le cadre de vie
- Poursuivre un programme d'investissement important
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- Recherche systématique de subventions

DÉTAIL DU BUDGET 2024

BUDGET GLOBAL : 2 973 237.33 €

FONCTIONNEMENT

1 885 356.62 €

INVESTISSEMENT

1 087 880.71 €

FONCTIONNEMENT		OPÉRATIONS	INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES		DÉPENSES	RECETTES
Charges à caractère général, de personnel, financières 1 360 402.86 €	Impôts et taxes, dotations, produits des services, produits financiers 1 282 557.38 €	↑ RÉELLES ↓ ORDRE	Equipement 880 856.00€	Equipement 350 904.26 €
Opérations d'ordre 524 953.76 €	Opérations d'ordre 5 608.09 €		Emprunts, dettes et dépenses imprévues 50 395.66 €	Dotations et fonds divers 62 601.73 €
	Résultat reporté 597 191.15 €		Opérations d'ordre 5 608.09 €	Excédent de fonctionnement 151 020.96 €
			Solde d'exécution négatif reporté 151 020.96 €	Opérations d'ordre 523 353.76 €
Total : 1 885 356.62 €	Total : 1 885 356.62 €		Total : 1 087 880.71 €	Total : 1 087 880.71 €

IMPÔTS

En 2024, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition :

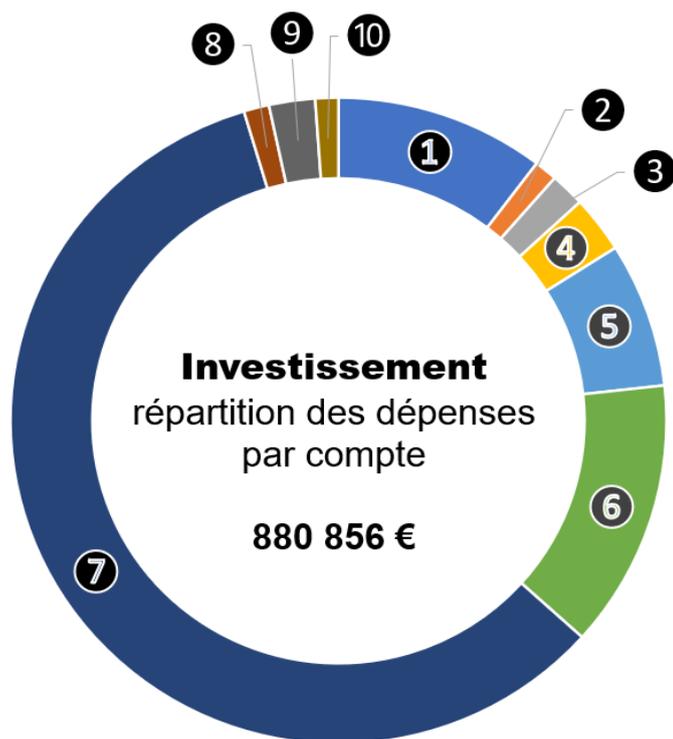
Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	27,38 %
Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	72,70 %
Taux de la taxe d'habitation (TH)	7,42 %

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général Achat de prestations de services, eau et assainissement, énergie, fournitures d'entretien et de petit équipement, fournitures scolaires, contrats de prestation de services, entretien réseaux-voiries-bâtiments publics, maintenance, publicité-relations publiques, transports, frais postaux 35,72%	Charges de personnel Personnel titulaire, non titulaire, charges sociales 28,16 %	Opérations d'ordre 27,85 %	Autres charges de gestion courante Indemnités Elus, Subventions associations 6,16 %	Atténuation de produits → 1,63 % Charges financières Intérêts emprunts → 0,48 %
--	---	---	---	--

NB : Les pourcentages ont été calculés par rapport aux dépenses totales de fonctionnement qui s'élèvent à 1 885 356,62 €

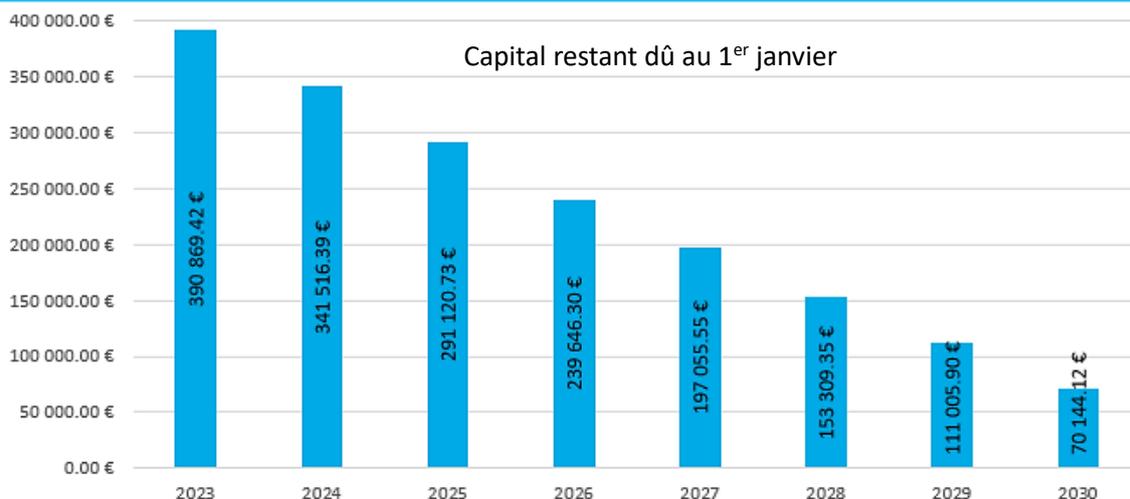
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- 1 Frais d'études (202 et 203) : 91 000 €**
Révision du Plan Local d'Urbanisme, frais d'études pour les reprises des concessions funéraires, frais d'études pour l'enfouissement des réseaux, études de faisabilité pour l'aménagement de la Grande Rue
- 2 Concessions et droits similaires (2051) : 10 000 €**
Acquisition d'un logiciel pour le cimetière
- 3 Aménagement cimetière et terrains (2116 et 212) : 15 000 €**
Aménagement paysager du cimetière, aménagements et agencements divers de terrain
- 4 Bâtiments publics (2131) : 25 000 €**
Etanchéité de la toiture du local des boulistes, couverture en bac acier de la toiture de la buvette des boulistes et autres constructions sur bâtiments publics
- 5 Installations générales, agencements, aménagements des constructions (2135) : 63 814.68 €**
Pose de films solaires dans les classes 3 et 4, travaux de menuiseries, de peinture et de faux plafonds dans l'école. Autres installations, agencements et aménagements des constructions
- 6 Réseaux et installations de voirie (2151 et 2152) : 118 240.20 €**
Acquisition de panneaux « Village Prudent », pose d'un nouveau candélabre rue de la Salle, acquisition de divers mobiliers urbains

- 7 Autres réseaux (21538) : 516 801.12 €**
Travaux d'enfouissement des réseaux et travaux d'éclairage public Grande Rue, La Ruelle et Rue Chantecoq. Travaux d'éclairage public au stade.
- 8 Matériel et outillage technique (2157 et 2158) : 11 000 €**
Acquisition d'un défibrillateur extérieur en Mairie, Achat d'un radiateur pour les ateliers municipaux, autres matériels et outillages techniques
- 9 Matériel informatique et bureautique (2183 et 2184) : 20 000 €**
Acquisition de divers matériels informatiques et de bureautique
- 10 Autres immobilisations (2188) : 10 000 €**
Remplacement du lavabo circulaire dans les sanitaires de l'école, autres immobilisations corporelles (vaisselle, mobilier,...)

EVOLUTION DU REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS



En 2024, la Ville poursuivra une politique de gestion rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement, et ce, sans augmentation des taux locaux d'imposition.

Le compte financier unique 2023 et le budget primitif 2024 sont consultables sur le site internet de la Commune www.fontenaylevicomte.fr.

Déborah BELIN et Marc LUCAS sont à votre disposition pour tous renseignements.

Marc LUCAS
Adjoint aux finances

Déborah BELIN
Service comptable